



DATES LIMITES DES PROGRAMMES DE SUBVENTION 2018

- ▲ = programmes pour les particuliers (nouveau) = nouveau programme
- = programmes pour les groupes ad hoc et les collectifs * = nouvelle date
- = programmes pour les organismes

CRÉATION ET DIFFUSION

FONDS POUR LES PROJETS NOVATEURS (nouveau)
 ■ ● 26 sept.

ARTS AUTOCHTONES

Les artistes, groupes ad hoc, collectifs et organismes artistiques autochtones peuvent faire une demande à d'autres programmes du CAO. Le CAO gère aussi le Fonds culturel autochtone (FCA), qui subventionne les activités portant sur la communauté, la culture et le mode de vie autochtones. La liste des programmes du FCA se trouve à la fin de ce dépliant.

- ▲ ■ ● Arts autochtones – projets
22 mars* et 19 sept.
- ▲ Artistes visuels autochtones – matériaux
Les recommandataires acceptent les demandes de juillet 2018 à février 2019.
- ▲ ■ ● Expositions autochtones et de cultures diverses – projets de commissariat
11 oct.*

ARTS FRANCOPHONES

Seules les demandes en français sont acceptées pour les programmes suivants. Les artistes, groupes ad hoc, collectifs et organismes artistiques francophones peuvent aussi faire une demande (en français ou en anglais) à d'autres programmes du CAO.

- ▲ Arts médiatiques – projets francophones
(ancien nom : Avance médias – projets)
19 avr.* et 27 sept.*

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) soutient les artistes professionnels et les organismes artistiques de la province depuis 1963. Vous trouverez dans ce dépliant les dates limites de programmes de subvention dans toute une variété de disciplines, de pratiques et de milieux artistiques. Les renseignements sur les programmes et les critères d'admissibilité sont affichés sur le www.arts.on.ca.

Ce qu'il y a de neuf cette année :

- Plusieurs dates limites et noms de programmes d'arts francophones ont changé.
- Le CAO compte lancer le **Fonds pour les projets novateurs**, programme de quatre ans qui vise à soutenir les initiatives novatrices et à favoriser une participation citoyenne aux arts diversifiée et inclusive.
- Les programmes Artistes autochtones en milieu communautaire – projets et Artistes autochtones en milieu scolaire – projets ont été fusionnés pour former le programme **Artistes autochtones en milieu communautaire et scolaire – projets**.
- Deux nouveaux programmes de développement des marchés ont été lancés : **Développement des marchés – projets** et **Développement des marchés – déplacements**.
- Le CAO gère désormais le **Fonds culturel autochtone (FCA)** au nom du gouvernement de l'Ontario. Ce fonds comprend trois programmes qui subventionnent les activités portant sur la communauté, la culture et le mode de vie autochtones : **FCA – petites subventions**, **FCA – subventions de projets pour les particuliers, groupes et collectifs** et **FCA – subventions de projets pour les organismes**.

CADRE DE FINANCEMENT

Le CAO garantit l'accès équitable à ses programmes à tous les Ontariens, et plus particulièrement aux six groupes prioritaires suivants ainsi qu'aux organismes qui servent ces groupes et leur public : **les artistes autochtones, les artistes de la diversité culturelle, les artistes de la nouvelle génération** (les 18-30 ans), **les artistes domiciliés dans les régions à l'extérieur de Toronto, les artistes francophones** ainsi que **les artistes sourds et les artistes handicapés**. Certains de ces groupes prioritaires ont, au Canada, des antécédents, une identité et un statut particuliers, d'autres se sont heurtés à des obstacles historiques ou systémiques, d'autres encore reflètent le mandat provincial du CAO, et tous sont essentiels pour l'avenir du secteur des arts.

Dans le cadre de ce contexte, le CAO soutient l'activité artistique par le biais de quatre filières de financement : **création et diffusion, développement des publics et des marchés, collaboration avec les communautés et les écoles et renforcement des carrières et des services aux arts**.

- Arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art : organismes et centres d'artistes autogérés francophones – fonctionnement
4 avr.
- ▲ Arts visuels et métiers d'art – projets francophones
(ancien nom : Artistes visuels et des métiers d'art – projets)
26 avr.* et 4 oct.
- Édition francophone – fonctionnement
15 fév.
- ▲ ■ Littérature – projets francophones
(ancien nom : Création littéraire – projets)
26 avr.* et 4 oct.
- ▲ ■ ● Musique – projets francophones
(ancien nom : Chanson et musique – projets)
25 avr. et 3 oct.
- ▲ ■ ● Théâtre – projets francophones
(ancien nom : Jets de théâtre – projets)
25 avr. et 3 oct.
- Théâtre francophone – fonctionnement
4 avr.

ARTS DU NORD

- ▲ ■ ● Arts du Nord – projets
2 mai et 20 nov.

ARTS MÉDIATIQUES

- ▲ ■ Aide aux expositions
Les recommandataires acceptent les demandes de juin 2018 à janvier 2019.
- ▲ Artistes médiatiques – projets de création
28 mars* et 2 oct.
- ● Arts médiatiques – projets
21 fév. et 13 sept.
- Organismes d'arts médiatiques – fonctionnement
27 fév.*

ARTS VISUELS

- ▲ ■ Aide aux expositions
Les recommandataires acceptent les demandes de juin 2018 à janvier 2019.
- ▲ Artistes visuels autochtones – matériaux
Les recommandataires acceptent les demandes de juillet 2018 à février 2019.

- ▲ Artistes visuels sourds et handicapés – matériaux
11 oct.*
- ▲ Artistes visuels – projets de création
24 avr. et 22 nov.*
- ▲ ● Arts visuels – projets
19 juin et 5 déc.
- Arts visuels : organismes et centres d'artistes autogérés – fonctionnement
1^{er} mars
- ▲ ● Expositions autochtones et de cultures diverses – projets de commissariat
11 oct.*
- Galeries d'art publiques – fonctionnement
5 juin

DANSE

- ▲ ● Danse – projets
11 avr.* et 4 oct.
- Organismes de danse – fonctionnement
15 fév.

LITTÉRATURE

Les programmes suivants sont offerts en anglais seulement. Pour des programmes équivalents en français, voir le programme Littérature – projets francophones et le programme Édition francophone – fonctionnement sous Arts francophones.

- ▲ Literary Creation Projects
18 oct. (Works for Publication)
25 oct.* (Works for Performance)
- Literary Organizations: Operating
15 mars
- ● Literary Organizations Projects
22 fév.
- Publishing Organizations: Operating
15 fév. (Book Publishers)
19 juin (Magazine Publishers)

- ● Publishing Organizations Projects
5 juin
- ▲ Recommend Grants for Writers
Les recommandataires acceptent les demandes du 5 septembre 2018 au 16 janvier* 2019.

MÉTIERS D'ART

- ▲ ● Aide aux expositions
Les recommandataires acceptent les demandes de juin 2018 à janvier 2019.
- ▲ Artistes visuels autochtones – matériaux
Les recommandataires acceptent les demandes de juillet 2018 à février 2019.
- ▲ Artistes visuels sourds et handicapés – matériaux
11 oct.*
- ▲ ● Métiers d'art – projets
17 oct.

MULTIARTS ET INTERARTS

- ▲ ● Multiarts et interarts – projets
21 mars et 17 oct.
- Organismes multiarts et interarts – fonctionnement
4 avr.

MUSIQUE

- ▲ Musique – projets de création
24 avr. et 13 sept.
- ▲ ● Musique – projets d'enregistrement
16 mai et 15 nov.
- ▲ ● Musique – projets de production et de diffusion
28 mars* et 2 oct.
- Organismes de musique – fonctionnement
8 mars
17 oct. (festivals seulement)

ORGANISMES MAJEURS

- Organismes majeurs – fonctionnement
4 avr.

PRATIQUES DES ARTISTES SOURDS OU HANDICAPÉS

Les artistes sourds, les artistes handicapés et les organismes axés sur les pratiques des artistes sourds et handicapés peuvent aussi faire une demande à d'autres programmes du CAO.

- ▲ ● Artistes sourds et handicapés – projets
11 oct.*
- ▲ Artistes visuels sourds et handicapés – matériaux
11 oct.*

THÉÂTRE

Les programmes suivants sont offerts en anglais seulement. Pour des programmes équivalents en français, voir le programme Théâtre – projets francophones et le programme Théâtre francophone – fonctionnement sous Arts francophones.

- ▲ ● Recommend Grants for Theatre Creators
Les recommandataires acceptent les demandes de septembre 2018 à janvier 2019.
- Theatre Organizations: Operating
15 mars
1^{er} nov. (théâtres d'été seulement)
- ▲ ● Theatre Projects
1^{er} fév.* et 1^{er} août

DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DES MARCHÉS

- ▲ ● Diffuseurs autochtones du Nord – projets de musique
29 nov.
- ● Diffuseurs des arts de l'Ontario – projets
15 fév.* et 19 sept.
- Diffusion francophone – fonctionnement
(ancien nom : Aide à la diffusion artistique – fonctionnement)
4 avr.
- ● Diffusion – projets francophones
(ancien nom : Aide à la diffusion artistique – projets)
18 avr.* et 26 sept.*
- ▲ ● Tournées – projets
1^{er} mars, 28 juin* et 16 oct.*
- ▲ ● Développement des marchés – projets (nouveau)
1^{er} nov.

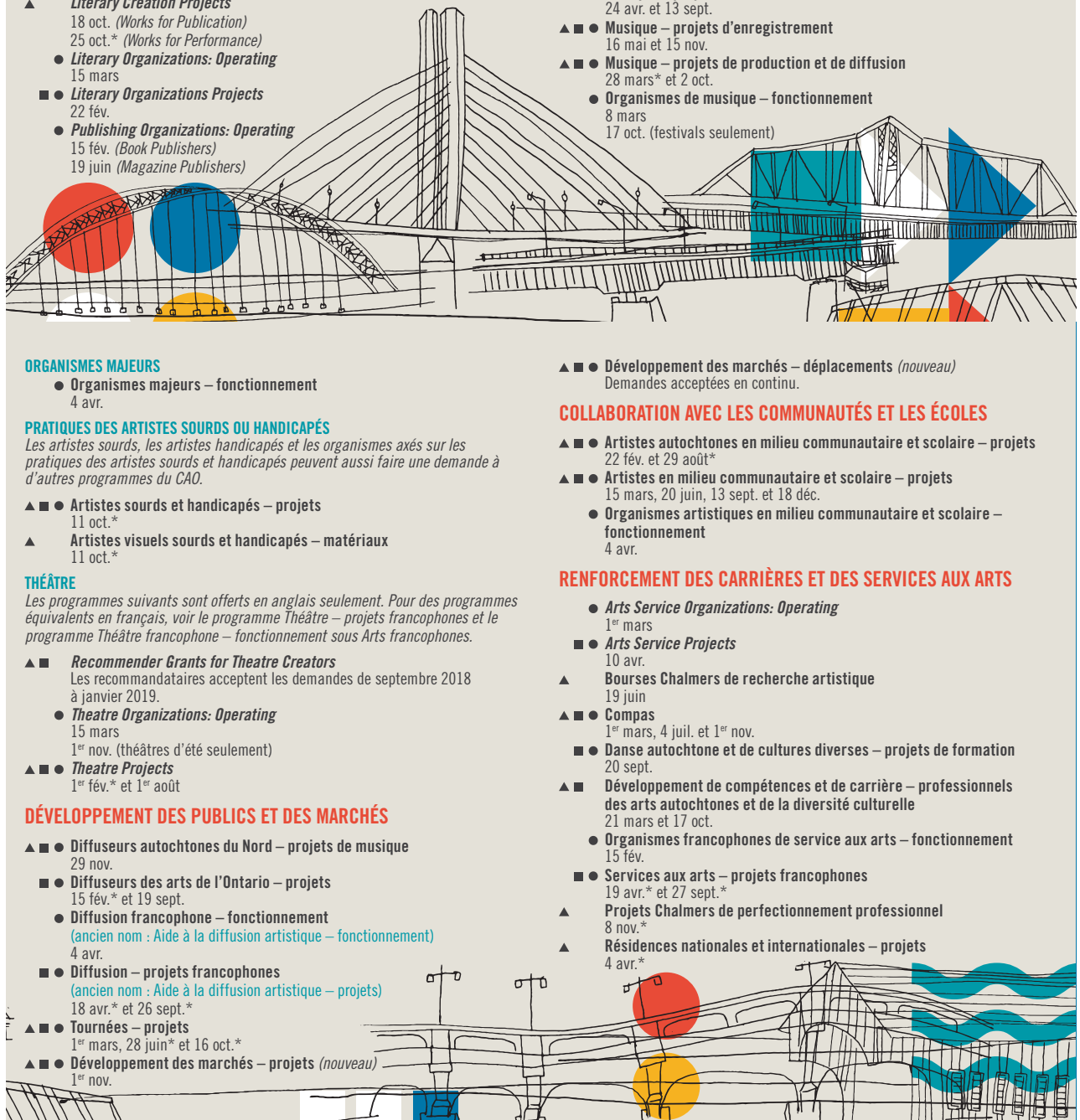
- ▲ ● Développement des marchés – déplacements (nouveau)
Demandes acceptées en continu.

COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES ÉCOLES

- ▲ ● Artistes autochtones en milieu communautaire et scolaire – projets
22 fév. et 29 août*
- ▲ ● Artistes en milieu communautaire et scolaire – projets
15 mars, 20 juin, 13 sept. et 18 déc.
- Organismes artistiques en milieu communautaire et scolaire – fonctionnement
4 avr.

RENFORCEMENT DES CARRIÈRES ET DES SERVICES AUX ARTS

- Arts Service Organizations: Operating
1^{er} mars
- ● Arts Service Projects
10 avr.
- ▲ Bourses Chalmers de recherche artistique
19 juin
- ▲ ● Compas
1^{er} mars, 4 juil. et 1^{er} nov.
- ● Danse autochtone et de cultures diverses – projets de formation
20 sept.
- ▲ ● Développement de compétences et de carrière – professionnels des arts autochtones et de la diversité culturelle
21 mars et 17 oct.
- Organismes francophones de service aux arts – fonctionnement
15 fév.
- ● Services aux arts – projets francophones
19 avr.* et 27 sept.*
- ▲ Projets Chalmers de perfectionnement professionnel
8 nov.*
- ▲ Résidences nationales et internationales – projets
4 avr.*



FONDS CULTUREL AUTOCHTONE

- ▲ ■ ● **FCA – petites subventions** (*nouveau*)
Demandes acceptées en continu.
- ▲ ■ ● **FCA – subventions de projets pour les particuliers, groupes et collectifs** (*nouveau*)
1^{er} mai et 1^{er} nov.
- **FCA – subventions de projets pour les organismes** (*nouveau*)
1^{er} mai et 1^{er} nov.

PRIX DE LA PREMIÈRE MINISTRE POUR L'EXCELLENCE ARTISTIQUE

Date limite des mises en candidature : 4 décembre
Ces prix rendent hommage aux réalisations exceptionnelles des artistes et des organismes artistiques ainsi qu'à leurs contributions aux arts et à la culture en Ontario. Si vous souhaitez proposer la candidature d'un artiste ou d'un organisme artistique, veuillez le faire sur le www.arts.on.ca. Le CAO gère ce prix au nom du gouvernement de l'Ontario.

ACCESSIBILITÉ

Le CAO est déterminé à assurer aux artistes sourds et aux artistes handicapés l'accès intégral à ses programmes et services. Des fonds se trouvent à la disposition des candidats qui ont besoin d'aide pour préparer une demande ou ont des dépenses d'accessibilité supplémentaires liées à la réalisation d'un projet subventionné par le CAO. Nous pouvons également mettre à la disposition des candidats des supports ou des processus de substitution. Veuillez communiquer avec nous au moins 4-6 semaines avant une date limite si vous voulez des renseignements sur la manière de faire une demande par d'autres moyens ou si vous avez des questions concernant l'accessibilité.

ÉVALUATEURS

Le système d'évaluation par les pairs, principe fondamental du CAO, s'applique à tous les programmes de subvention. Chaque année, le CAO convie des centaines de professionnels des arts ontariens à faire office d'évaluateurs pour ses programmes. Si cela vous intéresse, proposez votre nom par courriel à evaluateurs@arts.on.ca.

NOTES

Conseil des arts de l'Ontario
121, rue Bloor Est, 7^e étage, Toronto (Ontario) M4W 3M5
416-961-1660 | sans frais en Ontario 1-800-387-0058
info@arts.on.ca | www.arts.on.ca

 @OntarioArts  @ConseilartsON



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario